

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: H-21025

Type(s) de produit: TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

Numéro de l'autorisation: FR-2023-0032

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0029980-0002

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	6
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

H-21025

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Henkel Global Supply Chain B.V.
	Adresse	Gustav Mahlerlaan 2970 1081 LA Amsterdam Pays-Bas
Numéro de l'autorisation	FR-2023-0032 1-1	

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0029980-0002
Date de l'autorisation	15/05/2023
Date d'expiration de l'autorisation	28/02/2033

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Henkel Global Supply Chain B.V.
Adresse du fabricant	Gustav Mahlerlaan 2970 1081 LA Amsterdam Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Laboratorio Chimico Farmaceutico Sanmarinese, Strada del Marano 95 47896 Faetano San Marino

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1404 - Transfluthrine
Nom du fabricant	Bayer SAS, Division Crop Science, Unité commerciale Sciences de l'environnement
Adresse du fabricant	Bayer AG, Division Crop Science, Alfred Nobel Straße 50 40789 Monheim am Rhein Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Bayer Vapi Private Limited, Plot No. 306/3, II Phase, GIDC Vapi 396 195 Gujarat Inde

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Transfluthrine		Substance active	118712-89-3	405-060-5	0,104

2.2. Type de formulation

AE- Générateur aérosol

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger	<p>Aérosol extrêmement inflammable.</p> <p>Réceptacle sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur</p>
Conseils de prudence	<p>Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.</p> <p>Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.</p> <p>Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.</p> <p>Éliminer le dans</p>

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Insecticide - utilisation en extérieur - pulvérisation directe sur insectes

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Le produit est destiné à être utilisé directement sur les insectes se trouvant sur les terrasses ou les murs extérieurs adjacents aux terrasses.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Culex pipiens Nom commun: Moustiques Stade de développement: Adultes Nom scientifique: Aedes albopictus Nom commun: Moustiques Stade de développement: Adultes Nom scientifique: Musca domestica Nom commun: Mouches domestiques Stade de développement: Adultes Nom scientifique: Simulium erythrocephalum Nom commun: Simulies Stade de développement: Adultes Nom scientifique: Linepithema humile Nom commun: Fourmis d'argentine Stade de développement: Adultes Nom scientifique: Lasius niger Nom commun: Fourmis noires des jardins Stade de développement: Adultes Nom scientifique: Vespula germanica Nom commun: Guêpes Stade de développement: Adultes Nom scientifique: Vespa crabro Nom commun: Frelons européens Stade de développement: Adultes
Domaine d'utilisation	Extérieur Extérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvérisation directe sur les insectes.
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 1 seconde par application (correspondant à un minimum de 1 g de produit)

	<p>Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: Pulvériser pendant environ 1 seconde par application (correspondant à un minimum de 1 g de produit). Maximum 10 applications de 1 seconde par jour.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>- Aérosol en fer blanc avec un revêtement interne en résine epoxy phénolique (300-400-500-600-750 mL) - Aérosol en fer blanc sans revêtement interne (300-400-500-600-750 mL)</p>

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Pulvériser à une distance de 10 cm contre les guêpes.
- Pulvériser à une distance de 60 cm contre les moustiques, les fourmis et les mouches.
- Pulvériser à une distance de 1 mètre contre les frelons européens.
- Pulvériser uniquement sur les insectes qui sont posés ou se déplaçant sur une surface.
- Si l'infestation persiste, contacter un professionnel.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Respecter les instructions d'utilisation.
- Ne doit être utilisé qu'à l'extérieur.
- Ne pas pulvériser directement sur les personnes ou les animaux domestiques.
- Contient de la transfluthrine, peut être dangereux/toxique pour les animaux domestiques (par ex. chats, abeilles, poissons et autres organismes aquatiques).
- Tenir les chats à l'écart des surfaces traitées. En raison de leur sensibilité particulière à la transfluthrine, le produit peut provoquer des réactions indésirables graves chez les chats.
- Ne pas utiliser le produit directement sur ou à proximité de denrées alimentaires, surfaces ou ustensiles qui pourraient être en contact avec les denrées ou les boissons destinées à la consommation (humaine ou animale) ou avec des animaux.
- Retirer ou couvrir les terrariums, les aquariums et les cages des animaux avant l'application.
- Fermer le filtre à air de l'aquarium pendant la pulvérisation.
- Tenir les personnes non concernées, les enfants et les animaux domestiques à l'écart des zones traitées jusqu'à ce qu'elles soient sèches.
- Ne pas pulvériser sur une flamme nue ou une autre source d'inflammation.
- Ne pas pulvériser le produit à proximité d'égouts, de plans d'eau ou de cours d'eau.
- Ne pas utiliser sur le sol nu.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas d'inhalation : En cas de symptômes, appeler un centre antipoison ou un médecin.
- En cas de contact avec la peau : laver à l'eau. En cas de symptômes, appeler un centre antipoison ou un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : en cas de symptômes, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à enlever. Appeler un centre antipoison ou un médecin.
- Les pyréthrinoïdes peuvent provoquer des paresthésies (brûlures et picotements de la peau sans irritation). si les symptômes persistent : consulter un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égoutiers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Stocker dans un endroit bien ventilé, à distance de nourriture et de boissons.
- Protéger de la lumière et du gel.
- Durée de conservation : 12 mois.
- Tenir hors de la portée des enfants et des animaux.

6. Autres informations

-